

Durabilité des systèmes d'élevage aquacole (fiche 2): méta-analyse par lecture de graphiques

Fiche **QUESTIONS SUR...** n° 03.11.Q13

septembre 2023

Mots clés : durabilité - élevage aquacole

Cette fiche complète la fiche [Durabilité des systèmes d'élevage aquacole](#), en détaillant les graphiques qui permettent une méta-analyse.

Principes de la méthode d'analyse des spécificités de chaque site

Les typologies réalisées par terrain ont mis en évidence deux facteurs de différenciation communs à l'ensemble des sites :

- la taille des exploitations,
- et la nature du capital, ou le mode de propriété associés à d'autres facteurs variant selon les sites et relatifs à la main d'œuvre, au financement ou aux modes de commercialisation.

Ces typologies témoignent d'une assez grande diversité de situations, tant du point de vue des systèmes de production que des systèmes de régulation.

Hormis pour le site de Tangkit (Indonésie) où les systèmes aquacoles sont très homogènes, trois à quatre types différenciés d'exploitation ont été mis en évidence dans chacun des terrains, et ce, que le nombre d'exploitations soit important ou faible.

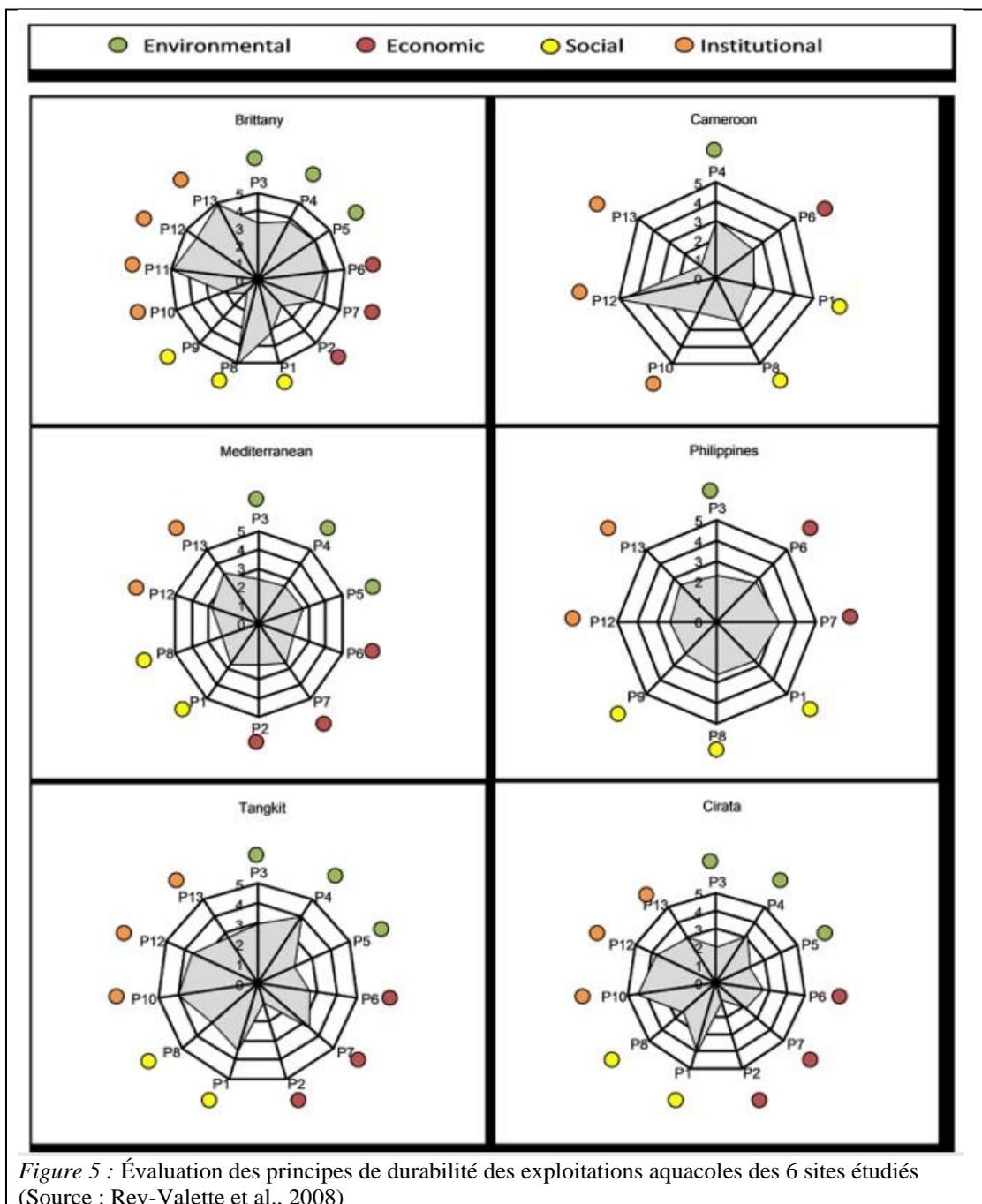
Les bilans globaux de durabilité des différents systèmes aquacoles sont présentés sous forme de figures, où chacun des principes présenté en *Figure 4* sur la fiche [03.09.Q12](#) est noté de 0 à 5, en fonction des diagnostics de durabilité exprimés par les parties prenantes. Les *Figures 5* et *6*, regroupant ces informations sous forme d'une présentation dite "*en toile d'araignée*" – permettent d'effectuer des comparaisons.

Cette méthode d'analyse comparative aide à élaborer des diagnostics généraux par terrain, mettant en évidence les forces et les faiblesses des systèmes aquacoles concernés.

	S	T	C
Dimension environnementale			
P3. S'assurer du respect des ressources naturelles et de l'adaptation à la capacité d'accueil des milieux	1	2	1
P4. Améliorer le rendement écologique de l'activité	2		
P5. Protéger la biodiversité et respecter le bien-être animal	1		
Dimension sociale			
P1. Contribuer à la couverture des besoins nutritionnels	1		3
P8. Renforcer l'organisation et l'identité du secteur	1		
P9. Renforcer l'investissement social des entreprises			
Dimension technico-économique			
P6. Accroître la capacité à faire face aux incertitudes et aux crises	3	1	
P7. Renforcer la pérennité des exploitations	3		
P2. Développer les démarches en faveur de la qualité			1
Dimension institutionnelle			
P10. Renforcer le rôle de l'aquaculture dans l'aménagement du territoire	1	1	
P11. Favoriser la participation et la gouvernance		1	
P12. Renforcer la recherche et l'information relatives au secteur	3		
P13. Renforcer le rôle de l'état et des acteurs publics dans la mise en place du développement durable	2		1

Rappel de la *Figure 4* de la fiche 03.09.Q11 : Liste des 13 principes de durabilité de l'aquaculture et des territoires aquacoles (regroupés selon leur appartenance dominante aux dimensions du Développement Durable) et nombre de critères sélectionnés par au moins 3 sites pour chaque principe (Lazard et al., 2014).

S-Secteur; T-Territoire; C-Commun (plusieurs indicateurs communs au secteur et au territoire)



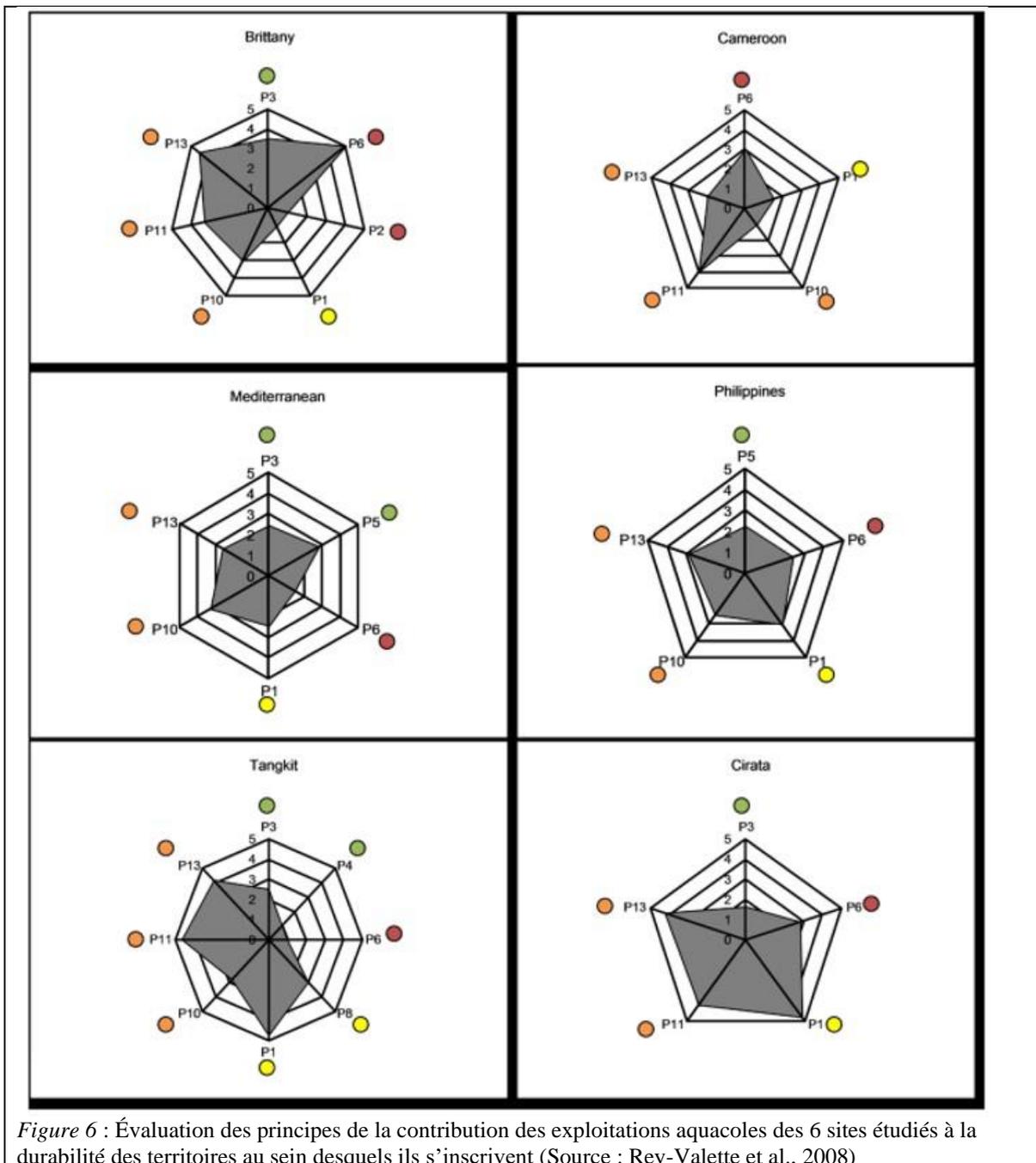


Figure 6 : Évaluation des principes de la contribution des exploitations aquacoles des 6 sites étudiés à la durabilité des territoires au sein desquels ils s'inscrivent (Source : Rey-Valette et al., 2008)

Méta-diagnostic des systèmes aquacoles étudiés

L'examen des deux Figures montre que, malgré la diversité des systèmes, de nombreux critères sont communs entre les deux terrains indonésiens de Tangkit et Cirata. Ce constat tend à montrer l'importance des aspects culturels et institutionnels pour l'évaluation de la durabilité.

Inversement, le Cameroun (où l'aquaculture peine à se développer) apparaît comme un cas particulier, très différent des autres terrains quant aux principes retenus et à leur hiérarchisation.

Cette situation tendrait alors à montrer que le degré de maturité du secteur est aussi un facteur déterminant par rapport à la durabilité. Compte tenu du nombre restreint de terrains étudiés, l'objectif principal de la démarche de comparaison n'est pas de confronter les résultats dans l'esprit d'un diagnostic universel qui ne saurait être représentatif, mais plutôt d'étudier la structure des profils de durabilité et les types de critères retenus selon les terrains.

On voit donc que :

1. La combinaison d'une démarche participative et procédurale (avec la prise en compte des référentiels internationaux) s'est révélée efficace. Un bon degré d'apprentissage et d'appropriation a été atteint au cours de l'exercice d'évaluation, alors même que la tendance planétaire est à l'établissement de normes et de [page 3](#) Fiche consultable sur le site internet www.academie-agriculture.fr onglet "**Publications**" puis "**Table des matières des documents de l'Encyclopédie**".

pratiques qui s'imposeraient à tous, quelle que soit la zone et quelle que soit l'échelle, par le biais des dialogues et des bonnes pratiques issus des travaux de type top-down des ONG certificatrices et des centrales d'achat.

2. L'expérience tirée de ce travail conforte l'idée que le développement durable ne peut être fractal, c'est à dire "de même contenu" quelle que soit l'échelle.

Une dimension qui apparaît essentielle, quoique le plus souvent absente dans le domaine des productions animales ou végétales, est celle de la contribution des exploitations au développement durable du territoire qui leur sert de support. L'appropriation de cette dimension fortifie les acteurs locaux lorsqu'ils participent à des dispositifs de gestion intégrée des territoires où ils peuvent mieux défendre l'apport de leur activité au territoire. Cette démarche se situe aux limites des approches écosystémiques que propose le *Millennium Ecosystem Assessment*.

3. Compte tenu de la faible connaissance du concept de développement durable par une majeure partie d'acteurs des terrains étudiés, les indicateurs ont permis de toute évidence de lui donner du sens et de le mettre à la portée de tous.

Toutefois, il ne faut prendre en compte les indicateurs qu'au terme d'un cheminement partant de l'identification des représentations collectives, avec une diversité de parties prenantes suffisante pour couvrir toutes les facettes de l'activité.

4. Enfin, entre coercition, mimétisme et professionnalisation – qui sont autant de chemins pour l'adoption du développement durable – la démarche présentée ici engage clairement sur la troisième voie. Elle met l'accent sur l'importance déterminante du choix de l'itinéraire de mise en œuvre du développement durable pour son adoption, et, par là même, à l'émergence d'innovations au sein des systèmes aquacoles.

Jérôme LAZARD et Hélène REY-VALETTE, membres de l'Académie d'Agriculture de France